

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 77 (2015)

Heft: 4

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Différents outils de coupe sont disponibles pour les débroussailleuses. Il ne faudrait utiliser que des outils originaux ou homologués par le constructeur de la machine, toujours avec une protection adaptée.

achetée. Les benzines alkylées ont encore d'autres avantages. Elles augmentent la performance et la durée de vie du moteur, elles peuvent être conservées plus longtemps, il y a moins de dégâts de stockage aux moteurs, ce qui est important dans l'agriculture, p. ex. avec les tronçonneuses. Les noms commerciaux de ces benzines alkylées sont p. ex. ASPEN, MOTOMIX, BIOFUEL, CLEAN LIFE, OECOFUEL, etc. Celles-ci contiennent et émettent moins de polluants, car elles sont produites par distillation. Elles ne comportent pratiquement pas de plomb, de benzène, d'hydrocarbures aromatiques, de soufre et d'alcènes. Un autre avantage est que le mélange 2-temps est livré prêt à l'emploi. La proportion d'huile est juste et le mélange est homogène. Ces benzines alkylées sont disponibles auprès du commerce spécialisé, à la Landi, dans les magasins de bricolage et au SPAAC.

A retenir:

- Toujours porter l'équipement complet de protection, même pour une courte durée
- Utiliser des carburants alkylés
- Ne laisser travailler que des personnes formées ou expérimentées avec la débroussailleuse
- N'utiliser que des outils de

coupe d'origine ou homologués avec la débroussailleuse

- Ne pas modifier les protections
- Respecter les distances de sécurité (15 m)
- En pente, toujours travailler parallèlement aux courbes de niveau
- Remplacer l'outil de coupe à temps

Souffleur à feuilles

Les souffleurs à feuilles doivent aussi être alimentés à la benzine alkylée. Un harnais ergonomique facilite les travaux difficiles. Le bruit et les particules de terre et de plantes mises en suspension dans l'air représentent des problèmes. Il faut donc toujours porter un protège-oreille et des lunettes de protection. Il existe des lunettes de sécurité avec différents verres et différentes montures, aussi comme lunettes de soleil. Suivant la pente, il faut aussi penser à des chaussures adaptées. Une poignée à deux mains facilite l'emploi d'appareils lourds ou avec un canon recourbé. ■

Pour tous renseignements

SPAAC, prévention agricole,
Grange-Verney 2, 1510 Moudon
Tél. 021 557 99 18, fax 021 557 99 19
www.spaac.ch, spaac@bul.ch

Formation Permis G

Sur la voie publique, pour conduire un tracteur dont la vitesse maximale est de 30 km/h, les jeunes gens doivent avoir 14 ans révolus et être porteurs du permis de conduire de la catégorie G.

Ce permis donne aussi le droit de conduire des cyclomoteurs.

Les cours d'une durée de deux après-midi (mercredi) sont décentralisés en fonction des inscriptions et accueillent 10 à 15 participants. Les lieux des cours sont Oulens-sous-Echallens et Moudon, les périodes à choisir : un des deux semestres 2015. Il est possible de passer l'examen un mois avant l'anniversaire.

Contact: Virginie Bugnon, chemin de Bon-Boccard, 1162 Saint-Prex, v.bugnon@bluewin.ch

Les cours sont donnés sur un jour et demi et se déroulent pendant les vacances de Pâques et d'automne. Les places sont limitées à 25 candidats par emplacement. Le gérant de la section écrit : « Dès que nous serons en possession de vos inscriptions, nous vous ferons parvenir le programme du cours et la documentation nécessaire ! » Il est possible de passer l'examen six mois avant l'anniversaire.

Contact: M. Bernard Tschanz, ch. du Biolet, 2042 Valangin, bernardtschanz@net2000.ch



SVLT
ASETA



Oboe

www.G40.ch



Stefano Antonioli, président de la section tessinoise de l'ASETA, et Claudia Buzzi, nouvelle secrétaire, au moment d'ouvrir la séance. (Photos: Catherine Schweizer)

Nouvelle secrétaire pour la section tessinoise

Stefano Antonioli, président de la section tessinoise de l'ASETA, a présenté aux membres Claudia Buzzi, la nouvelle secrétaire de Sant Antonino.

Catherine Schweizer

L'assemblée générale de la section tessinoise de l'ASETA s'est tenue dans le restaurant La Perla à Sant Antonino. Le président Stefano Antonioli a accueilli une trentaine de personnes et a salué tout spécialement Sem Genini, secrétaire agricole cantonal, Roberto Aerni, président de l'union tessinoise des paysans et président d'honneur de la section tessinoise, de même que Francesco Rezzonico, responsable du service de consultation agricole. Il a présenté à l'assistance Claudia Buzzi, la nouvelle secrétaire d'ores et déjà entrée en fonction qui succède à Sandro Manzocchi. Stefano Antonioli a ensuite retracé l'année écoulée. Trois personnes ont contrôlé 40 pulvérisateurs en viticulture pendant six jours chez Luigi Cattori, à Sant Antonino et Meroni Eliano, à Rancate en utilisant pour la première fois le banc d'essai à lamelles provenant d'Agroscope Tänikon.

Finances de la section bien tenues

Approuvés à l'unanimité, les comptes 2014 de la section, présentés par Claudia Buzzi,

se soldent par un bénéfice de 400 francs. Selon la décision prise à la dernière assemblée des délégués, la cotisation de la section tessinoise est maintenue à 75 francs cette année, mais s'élèvera à 85 francs en 2016. Ainsi, le comité disposera d'une marge de 15 francs pour la gestion cou-

rante. Stefano Antonioli rappelle qu'en contrepartie de la part versée au secrétariat de l'ASETA, les membres reçoivent une revue très riche aux articles intéressants... mais pas en italien. Sa lecture permet au moins d'exercer l'une des deux autres langues nationales ! Par ailleurs, il est prévu de proposer une version italienne des statuts à l'assemblée de l'année prochaine, les contremorts financiers ayant retardé ce projet.

Activités prévues en 2015

Cette année, ce sont les pulvérisateurs des grandes cultures qui seront testés. L'importance et la nécessité des contrôles de pulvérisateurs seront exposées lors de la « Serata Federviti Mendisiotto » du 14 avril. La journée de formation continue sur les techniques des traitements en viticulture aura lieu le 28 août avec Syngenta, SPIA, et UCA. Trois cours de conduite G40 sont prévus à Claro en mai, juin et septembre.

La soirée s'est terminée autour d'un repas faisant la part belle aux produits régionaux provenant pour la plupart de l'entreprise horticole Bassi, gérée en commun avec le restaurant La Perla. ■

Le biodiesel, ressource renouvelable et écologique

Responsable du secteur commercial de la firme BF Commodities SA, Marco Palumbo a donné une conférence sur le biodiesel. Il a recommandé d'utiliser ce carburant obtenu à partir d'huile végétale qui ne comporte selon lui que des avantages : le biodiesel est biodégradable, diminue les émissions de CO₂ de 80 % et permet une réduction des polluants. L'exposé de Marco Palumbo a suscité un grand nombre de réactions.

Marco Palumbo, responsable du secteur commercial de la firme BF Commodities SA, a présenté les avantages de l'utilisation du biodiesel.





Les participants ont été très intéressés par les exemples pratiques proposés par Dominique Berner lors de sa présentation. Ici, ils constatent les effets du mouvement d'une remorque sur une balle bien arrimée. (Photos: Catherine Schweizer)



On reconnaît (de g. à dr.) le président d'honneur Bernard Stähli en compagnie des invités Auguste Dupasquier, vice-président de l'ASETA, Jean-Luc Mayor, membre du comité de la section vaudoise, et Robert Zurkinden (tout à dr.), président de la section fribourgeoise.

ANETA : gymkana en août prochain

Un des grands événements de l'année sera le gymkana, organisé par l'Association neuchâteloise pour l'équipement technique de l'agriculture (ANETA), qui aura lieu les 22 et 23 août à Evologia.

Catherine Schweizer

Le président Werner Seiler a salué environ 50 participants à la 73^e assemblée générale de l'ANETA qui avait lieu à l'Anim'Halle des Ponts-de-Martel. De nombreux invités étaient présents, notamment André Steiner, membre d'honneur de la section, Auguste Dupasquier, vice-président de l'ASETA, Aldo Rui, directeur de l'ASETA, plusieurs représentants des sections amies, Gérald Brossard, instructeur des cours destinés à de jeunes conducteurs de tracteurs, Michel Nicolet, chef de service du Service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN), Serge Moser, adjoint de la police de circulation, Marc-Henri Mayor, directeur du Devens, ainsi que Marc Balzli, agent régional de Blaser.

Fait marquants de l'année écoulée

Werner Seiler a retracé l'année écoulée. 23 pulvérisateurs ont reçu tout de suite la vignette sur un total de 32 dispositifs contrôlés à Cernier et Fresens en collaboration avec la Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture (CNAV). 70 jeunes ont participé au cours préparatoire pour le permis de cat. G et seuls 15 d'entre eux ont échoué à l'examen. 22 personnes ont

participé au cours G40. Werner Seiler a encouragé les jeunes à suivre cette formation « vu l'évolution des convois agricoles et l'augmentation de la circulation en général ».

Le gérant Bernard Tschanz a présenté l'exercice 2014 et le budget 2015. Bouclés avec des recettes de 125 266 francs et un bénéfice de 3350 francs, les comptes ont été acceptés à l'unanimité. L'effectif de la section s'élevait à 462 membres à la fin décembre 2014, soit six de moins que l'année précédente. Les cotisations sont main-

tenues à 75 francs pour cette année, mais seront augmentées de 10 francs en 2016 et s'élèveront à 85 francs. Gaëtan Lavanchy est le nouveau vérificateur des comptes (succédant à Johnny Ruchti) et Georges Leuba le suppléant.

Les honneurs pour Bernard Tschanz et Bernard Stähli

Bernard Tschanz a été distingué pour ses dix ans de gérance à l'ANETA et a reçu un présent. Quant à Bernard Stähli, qui siège toujours au comité, il a reçu le diplôme de président d'honneur.

Le gymkana sera organisé par la section et aura lieu les 22 et 23 août 2015 à Evologia à l'occasion de la manifestation Fête la Terre, grande rencontre traditionnelle, festive et conviviale des mondes rural et citadin.

Dominique Berner, ancien responsable de la formation continue et du conseil technique à l'ASETA, a donné une conférence sur l'arrimage et sur le transport de bétail en toute sécurité, illustrée par plusieurs exemples pratiques. ■

Werner Seiler, président de l'ANETA, prend la parole devant le comité au complet.



Jura/Jura bernois : une excellente ambiance

A l'assemblée générale de la section Jura/Jura bernois de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA), le président Pierre Sommer a salué, outre la petite trentaine de membres, le directeur Aldo Rui et le vice-président Auguste Dupasquier, qui représentait également la section fribourgeoise, de même que Karine Marti, cheffe de l'Office des véhicules du canton du Jura. Dans son rapport annuel (voir aussi encadré ci-contre), il a retracé les événements de l'association. La sortie annuelle a eu lieu début septembre à Innov-Agri près d'Orléans. Cette exposition de machines agricoles a occupé une surface de 170 hectares et compté plus de 300 exposants. Les démonstrations pratiques «en terrain» ont été particulièrement appréciées. Le président a tenu à souligner l'excellente ambiance qui a régné lors de ces deux jours. Les participants ont apprécié le programme proposé.

Cat. G: participation importante

A la fois employé de la Police cantonale jurassienne et instructeur ASETA, Pascal Baumat a mentionné dans son rapport 2014 que 61 personnes, soit 23 % de plus que l'an précédent, ont suivi les cours de théorie de cat. G. Ces chiffres sont à relativiser vu qu'une baisse de 32 % avait été enregistrée en 2013. 44 d'entre eux ont réussi, ce qui se traduit par un taux de succès de 65 %.

Ernest Muller, expert des contrôles de pulvérisateurs, a annoncé que les 109 tests menés en 2014 ont rapporté 10 000 francs de recettes, dégageant un bénéfice net de 4800 francs. Les tests 2015 se dérouleront du 13 au 17 avril à l'atelier Umatec à Alle, du 20 au 24 avril à l'atelier Umatec de Delémont et du 21 au 23 septembre à St-Ursanne.

Réélection du comité

Le gérant Philippe Chevillat fait état de quatre affiliations, Jean-Claude Trachsel, de Fahy, David Staub, de Cornol, Gervais Kottelat, de Mervelier, et Michel Bandelier, de Sornetan, mais également de cinq dé-

parts, d'où un effectif de 344 membres. Bouclés avec quelque 22 000 francs de rentrées et de charges, les comptes 2015 présentent un léger déficit de 419 francs. Le budget 2015 prévoit aussi une perte minime de 400 francs sur environ 15 000 francs de recettes et de dépenses. Les rapports annuels, les comptes et le budget ont été approuvés à une large majorité. Par ailleurs, l'assemblée a accepté l'augmentation de 10 francs recommandée par le comité pour la cotisation 2016, qui s'élèvera alors à 85 francs. Enfin, les vérificateurs de compte et les membres du comité ont été réélus à l'unanimité et par acclamation, y compris Pierre Sommer, reconduit dans ses fonctions de président.

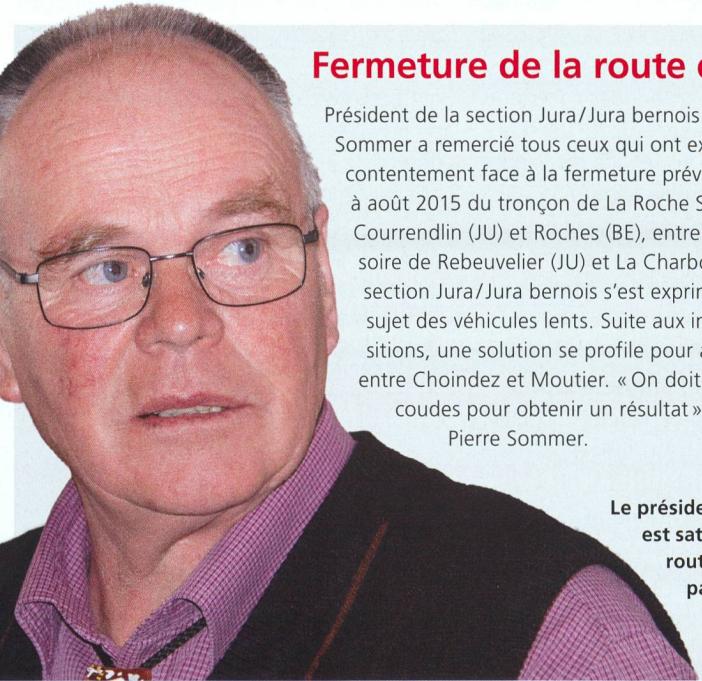
«Via sicura»

Après avoir remercié la section de l'invitation, Auguste Dupasquier a assuré que le train ASETA s'était engagé sur une nouvelle voie. Tout en corroborant ces dires, Aldo Rui a dit qu'il s'est fait une idée de la manière dont la section Jura/Jura bernois fonctionnait. Cela l'aide à mettre en place pour l'avenir de véritables prestations en la faveur de cette dernière ainsi qu'en celle de toutes les autres sections, dans les limites du budget disponible. Responsable du SPAA pour la Suisse romande, Etienne Junod a parlé des nou-



Instructeur ASETA, Pascal Baumat, de la Police cantonale jurassienne, se réjouit de la participation plus élevée aux cours de théorie de cat. G. (Photos: Dominik Senn)

veautés concernant le trafic routier agricole mises en œuvre dans le deuxième paquet de mesures du programme de sécurité «Via sicura». Il a évoqué en particulier le controversé taux d'alcool imposé à certains groupes de personnes et les prescriptions relatives au trafic d'animaux. Le dernier orateur, Marcelin Paratte, s'est présenté comme le nouvel agent commercial d'Amstutz Produkte AG, à Eschenbach (LU). Cette entreprise produit depuis des décennies des huiles et des graisses adaptées pour pratiquement tous les moteurs, transmissions et outils. Elle est aussi spécialisée dans le nettoyage de toute sorte en agriculture et sponsorise la section Jura/Jura bernois. ■



Fermeture de la route cantonale

Président de la section Jura/Jura bernois de l'ASETA, Pierre Sommer a remercié tous ceux qui ont exprimé leur mécontentement face à la fermeture prévue d'octobre 2015 à août 2015 du tronçon de La Roche Saint-Jean à Courrendlin (JU) et Roches (BE), entre le giratoire provisoire de Rebeuvelier (JU) et La Charbonnière (BE). La section Jura/Jura bernois s'est exprimée elle-même au sujet des véhicules lents. Suite aux innombrables oppositions, une solution se profile pour assurer un passage entre Choinez et Moutier. «On doit se serrer les coudes pour obtenir un résultat», a commenté Pierre Sommer.

Le président Pierre Sommer est satisfait que la route cantonale n'ait pas été fermée en raison des nombreuses oppositions.



SVLT
ASETA

Cours de conduite

Cours G40

Tout titulaire d'un permis de catégorie G qui a participé au cours de conduite G40 est autorisé à conduire des tracteurs agricoles et des véhicules exceptionnels roulant à 40 km/h au maximum. Le G40 est reconnu par l'Office fédéral des routes (OFROU) et annoté dans le permis de conduire.

Conditions de participation

- Un permis de conduire de catégorie G
- Un tracteur avec dispositif de protection du chauffeur (vitesse maximale de 30 ou 40 km/h) pour la première journée
- Un tracteur et une remorque agricole pour la seconde journée (poids garanti de la remorque d'au moins 3500 kg).

L'assurance du véhicule incombe au participant.

Confirmation de l'inscription

Après s'être inscrits, les participants reçoivent une confirmation. Cette dernière les autorise à s'exercer pendant un mois au volant d'un tracteur roulant à 40 km/h. Quant à la remorque, elle sera amenée sur les lieux du cours par les participants eux-mêmes, en empruntant le chemin le plus direct.

Prix du cours

Membres CHF 580.– (non-membres CHF 630.–), ristourne de CHF 100.– par le Fonds de sécurité routière. En cas d'annulation deux semaines avant le début du cours, un montant de CHF 60.– sera perçu pour les frais administratifs. En cas d'absence injustifiée, l'ASETA se réserve le droit d'encaisser l'intégralité du montant de la facture.

Informations et renseignements

www.g40.ch – www.coursdeconduite.ch

Lieux et dates 2015 Sous réserve de changement

Aarberg BE		21.05+26.05	01.10+06.10
30.04+05.05	02.07+07.07	18.06+23.06	15.10+20.10
04.06+09.06	06.08+11.08	09.07+14.07	28.10+03.11
		06.08+11.08	
Balgach SG			
07.05+12.05.	08.07+14.07		
11.06+16.06	29.10+03.11		
Bazenheid SG			
09.04+13.04	08.07+14.07		
20.05+26.05	04.08+13.08		
24.06+30.06	04.11+10.11		
Biberbrugg SZ			
28.04+04.05	15.07+21.07		
02.06+11.06	01.09+16.09		
Brunegg AG			
16.04+21.04	08.10+13.10		
02.07+07.07	05.11+10.11		
17.09+22.09			
Bülach ZH			
27.08+01.09	22.10+27.10		
Bulle FR			
21.04+30.04	01.09+10.09		
05.05+13.05	04.09+09.09		
02.06+11.06	15.09+24.09		
07.07+16.07	29.09+08.10		
21.07+30.07	14.10+22.10		
04.08+13.08			
Claro TI			
08.05+11.05	25.09+28.09		
12.06+15.06			
Corcelles-près-Payerne VD			
28.04+07.05	22.09+01.10		
28.07+06.08			
Courtételle JU			
09.04+14.04	10.09+15.09		
13.08+18.08	05.11+10.11		
Düdingen FR			
23.04+28.04	01.10+06.10		
30.07+04.08			
Frauenfeld TG			
23.04+28.04	20.08+25.08		
07.05+12.05	17.09+22.09		

Lindau ZH	23.04+28.04	24.09+28.09	Sissach BL	09.04+14.04	06.08+11.08
	13.08+19.08		23.04+28.04	24.09+29.09	
Lyss BE	20.08+25.08	05.11+10.11	25.06+30.06	22.10+27.10	
08.10+13.10			Sitterdorf TG	30.04+05.05	18.08+27.08
				13.05+19.05	24.09+29.09
Lyssach BE	23.04+28.04	22.10+27.10		28.05+01.06	08.10+13.10
03.06+09.06	05.11+10.11		02.07+07.07	25.06+30.06	22.10+27.10
02.07+07.07				16.07+20.07	
Marthalen ZH	16.04+21.04	09.07+13.07	Sursee LU	28.04+06.05	12.08+18.08
12.05+19.05	20.08+24.08		03.07+07.07	27.05+02.06	17.09+22.09
03.06+08.06				15.07+21.07	21.10+27.10
Mettmenstetten ZH	26.05+03.06	06.08+11.08		29.07+04.08	11.11+17.11
09.07+14.07	01.10+06.10		Thusis GR	16.04+21.04	20.08+25.08
Moudon VS	14.04+23.04	08.09+17.09	Tramelan BE	07.05+12.05	08.10+13.10
09.06+18.06	20.10+28.10			18.06+23.06	
Niederurnen GL	23.04+30.04	27.08+01.09	Tuggen SZ	03.06+09.06	29.09+08.10
07.05+12.05	17.09+22.09		07.07+16.07		
Nyon VS	23.04+30.04	27.08+01.09	Visp VS	21.05+26.05	20.08+25.08
Oensingen SO	09.04+14.04	06.08+11.08	Willisau LU	07.05+12.05	05.08+10.08
21.05+26.05	10.09+15.09		25.06+16.06	29.10+03.11	
25.06+30.06			Zweisimmen BE	17.04+23.04	06.08+12.08
Saanen BE	11.06+17.06	26.08+31.08	28.05+02.06	17.09+22.09	
Saint-Maurice VS	12.05+19.05	06.10+15.10	09.07+14.07		
14.07+23.07			Zwingen BL	25.06+30.06	01.10+06.10
Salez SG	28.05+01.06	04.08+13.08	Visp VS	21.05+26.05	20.08+25.08
08.07+16.07	27.10+05.11		Willisau LU	07.05+12.05	05.08+10.08
S-Chanf GR	10.07+17.07		10.06+16.06	29.10+03.11	
Schöftland AG	03.06+09.06	16.07+21.07	Zweisimmen BE	17.04+23.04	06.08+12.08
			28.05+02.06	17.09+22.09	
Schwarzenburg BE	16.04+21.04	13.08+18.08	09.07+14.07		
08.05+20.05	17.09+22.09		Zwingen BL	25.06+30.06	01.10+06.10
18.06+23.06	22.10+27.10		02.07+07.07		
Schwyz SZ	13.05+19.05	19.08+25.08			
17.06.+25.06	14.10+20.10				
Scuol GR	09.07+16.07				

Inscription au cours G40

Lieu du cours	Date du cours
Nom, prénom	
Adresse	
NPA/lieu	
Nº de tél.	Courriel
Date de naissance	Nº de membre ASETA
Nº du permis de conduire (position 5, format carte de crédit)	
<input type="text"/>	
J'ai pris connaissance des conditions de ce cours.	
Date et signature	
Signature du représentant légal ou du maître d'apprentissage	
Envoyer à: ASETA, case postale, 5223 Riniken, tél. 056 462 32 00, fax 056 462 32 01, courriel: info@agrartechnik.ch	

Nouveau:**Antenne romande de l'ASETA**

Service technique

Walter Hofer

Tél. 021 557 46 46

walter.hofer@vd.ch

Editeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA),
 Max Binder, président
 Aldo Rui, directeur

Rédaction

Tél. 056 462 32 50

Ueli Zweifel : ulrich.zweifel@agrartechnik.ch

Dominik Senn : dominik.senn@agrartechnik.ch

Ruedi Hunger : hunger@bluewin.ch

Ruedi Burkhalter : r.burkhalter@agrartechnik.ch

Abonnement, changement d'adresse

Case postale, 5223 Riniken,
 tél. 056 462 32 00, fax 056 462 32 01
www.agrartechnik.ch

annonces

Agripub service d'annonces, Seelandweg 7,
 CH-3013 Berne

Alexandra Fuhrer, tél. 031 330 95 01,
 fax 031 330 95 30
landtechnik@agripub.ch

Vente des annonces

Daniel Sempach, tél. 034 415 10 41
daniel.sempach@agripub.ch
 Ulrich Rufer, tél. 031 330 95 07
ulrich.rufer@agripub.ch

Tarif des annonces

Tarif valable : 2015
 Rabais de 25 % sur la combinaison
 avec Schweizer Landtechnik

Production et expédition

Stämpfli SA
 Wölflistrasse 1, 3001 Berne

Paraît 11 fois par an**Prix de l'abonnement**

Suisse : CHF 110.– par an (TVA incluse)
 Gratuit pour les membres ASETA
 Etranger : prix sur demande

Marché

Nouveautés dans des semoirs
 monograines
 Aperçu des combinaisons de semis

En savoir plus

Mise à jour des faucheuses rotatives

Sécurité | ferme et champs

Traitements phytosanitaires : les
 tendances, la sécurité, propriété de
 l'équipement

**Le numéro 5 / 2015 paraîtra
 le 13 mai 2015.**

Dernier jour pour les ordres d'insertion :
 22 avril 2015

Liste des annonceurs

Aebi Suisse AG, 3236 Gampelen	36	Hans Meier AG, 6246 Altishofen	22
AGROLINE AG, 4914 Roggwil (BE)	48	Heizmann AG, 5000 Aarau	47
Althaus AG, 3423 Ersigen	17	Jungheinrich AG, 5042 Hirschthal	48
Blaser Swisslube AG, 3415 Hasle-Rüegsau	2	Ott Landmaschinen AG, 3052 Zollikofen	2
Bucher AG Langenthal, 4901 Langenthal	48	Snopex SA, 6828 Balerna	22
Bucher Landtechnik AG, 8166 Niederweningen	47	Stähler Suisse SA, 4800 Zofingen	36
Dirim AG, 9213 Hauptwil	22	STIHL Vertriebs AG, 8617 Mönchaltorf	47
fenaco Genossenschaft, 8401 Winterthur	2	W. Mahler AG, 8912 Obfelden	36
		Wälchli Maschinenfabrik AG, 4805 Brittnau	22

Plaquette – à nouveau dans notre offre



Bulletin de commande ASETA

Combinaison enfants 100 % coton, bleu/rouge	Age Taille	2 92	3 98	4 104	6 116	8 128	10 140	12 152	14 164
		CHF 47.–				49.–			
Combinaison, rouge-noir, CHF 82.– 60 % coton, 40 % polyester	Taille Quantité	S = 44/46		M = 48/50					
Combinaison, gris-rouge, CHF 87.– 60 % coton, 40 % polyester	Taille Quantité				52	54	56	58	
Salopette, rouge, CHF 58.– 75 % coton, 25 % polyester	Taille Quantité	44	46	48	52		56	58	
Salopette, gris-rouge, CHF 62.– 60 % coton, 40 % polyester	Taille Quantité		46		50	52	54	56	58
T-shirt, gris chiné, CHF 18.– 100 % coton	Taille Quantité	S	M	L		XL			
Plaquette ASETA, ø 81 mm, laiton	CHF	16.–							

Frais d'envoi et TVA non inclus. Paiement dans les 30 jours, net.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

NPA, lieu _____

Envoyer à ASETA, case postale, 5223 Riniken, fax 056 441 67 31